



Madame Marisol TOURAINE  
Ministre des Affaires sociales, de la Santé et  
des Droits des Femmes  
14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Le 30 septembre 2016

Madame la Ministre,

Les quatre fédérations professionnelles du transport sanitaire ont quitté la réunion de la commission nationale de concertation, le 22 septembre 2016, pour dire leur mécontentement et désaccord face à l'absence d'avancées significatives sur l'ensemble des propositions que la profession a pu faire depuis des mois.

Elles considèrent une telle attitude comme méprisable.

Comme vous pouvez le comprendre, nous ne sommes plus en mesure de poursuivre le dialogue entre les prescripteurs, les hôpitaux, les ARS, les CPAM ou la CNAMTS.

Nous constatons également de graves dérives réglementaires activées par de nombreuses CPAM, ARS qui agissent au mépris de la réglementation.

Nous ne pouvons plus maintenir des activités déficitaires sans perspective, à très court terme, de prise en compte d'une situation intolérable.

Comme vous pouvez le comprendre, la profession est arrivée au bout de ce qu'elle pouvait faire pour maintenir la qualité du service rendu aux patients.

Sans signes forts de votre part, des décisions drastiques seront prises, de nos côtés, pour arrêter une situation qui devient explosive alors que des solutions peuvent être activées dans les délais raisonnables.

Nous demandons l'ouverture de véritables négociations, au plus vite, pour traiter les points suivants :

- revalorisation tarifaire dont notamment des gardes préfectorales
- arrêt de la discrimination ente V S L et taxi
- modification des conséquences de la prescription médicale établie à postériori dans l'attente de la mise en place de SPEI

.../...

.../..2

-revoir les modalités de traitement par les caisses d'assurance maladie de la procédure des indus

-développer la généralisation de la dématérialisation de la signature du patient

En l'absence de réponses concrètes et rapidement opérationnelles de votre part, toutes les fédérations professionnelles appelleront leurs adhérents à manifester par les moyens les plus appropriés.

D'ores et déjà, elles demandent à leurs représentants, de ne plus siéger dans les instances nationales, régionales et départementales mises en place par vos services, jusqu'à nouvel ordre.

D'autres mesures seront envisagées si la politique de mépris était maintenue et qu'aucune réponse favorable n'est donnée à nos sollicitations et propositions.

Dans l'attente de votre réaction, dans les tous prochains jours, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Le Président de la CNSA  
Bernard BROCCARD

Le Président de la FNAA  
JC. MAKSIMIUK

Le Président de la FNAP  
B. PELLETIER

Le Président de la FNTS  
T. SCHIFANO

